

A retenir cette semaine

Colza

Mise en place des pièges dans les parcelles semées pour surveiller l'arrivée des ravageurs

* * *

Colza

Stade de la culture

Les conditions sèches perturbent les semis de colzas. Le réseau régional de surveillance se met en place progressivement et doit monter en puissance dans les prochaines semaines.

Mise en œuvre des pièges

Avant la levée de la culture puis en complément de l'observation des plantes, les pièges nous informent sur l'arrivée des ravageurs et leur activité. Il convient de les mettre en place dès l'implantation de la culture.

- Pièges à limaces



Piège à limaces (A. Baillet, TERRES INOVIA)

Avant la levée de la culture, l'observation des limaces grises et noires se fait à l'aide de 4 pièges de 25x25 cm préalablement humidifiés par trempage, éloignés d'au moins 5m les uns des autres. Pour fixer les limaces et faciliter les comptages, il est possible de rajouter quelques granulés anti-limaces sous le piège. Cette observation nécessite une attention particulière. En effet, le relevé des pièges doit s'effectuer en début de matinée en conditions fraîches et humides et en « grattant » la terre sous les pièges, les limaces étant généralement abritées entre les mottes dans les premiers centimètres de sol.

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL LORRAINE – GRANDES CULTURES

BULLETIN N°1 – EDITION DU 26 AOUT 2015

- **Cuvettes jaunes enterrées et sur végétation**

Les cuvettes jaunes se placent au niveau de la végétation, sauf pour les grosses altises (altises d'hiver) où la cuvette doit être enterrée.

Quelques conseils d'usage pour que les pièges soient attractifs :

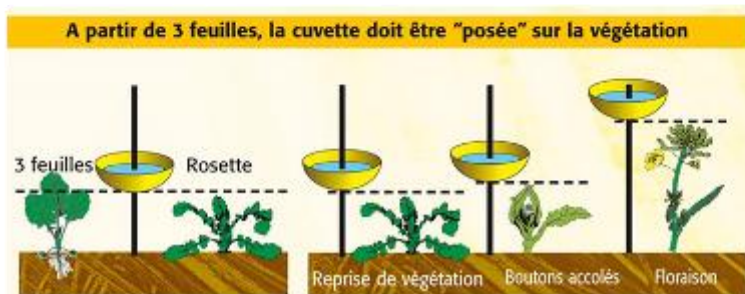
- Positionner le piège dans le champ en tenant compte des vents dominants et de la proximité d'une ancienne parcelle en colza
- Remplir la cuvette avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de mouillant de type liquide vaisselle (pas trop). Prévoir un bidon qui reste dans la parcelle pour faire le niveau de la cuvette.
- Eviter les piétinements qui modifient le contexte de végétation. Si nécessaire, déplacer la cuvette.
- Nettoyer la cuvette jaune pour qu'elle reste attractive. Si la couleur jaune est « passée », changer de cuvette.
- Relever la cuvette toutes les semaines : filtrer les insectes et éventuellement les laisser sécher pour faciliter leur reconnaissance, remplacer l'eau régulièrement, repositionner la cuvette en fonction de la hauteur de végétation.

Piège enterré : Altise d'hiver

bord supérieur à 1 à 2 cm au dessus du sol.



Piège sur végétation : Tous les autres insectes



Illustrations TERRES INOVIA

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL LORRAINE – GRANDES CULTURES

BULLETIN N°1 – EDITION DU 26 AOUT 2015

Reconnaissance des altises

La pression exercée par les altises sur la culture du colza semble croître. Aussi, il nous semble pertinent de suivre plus précisément la dynamique de colonisation des parcelles et l'activité de ces ravageurs sur la région. Il existe plusieurs espèces d'altises sur colza : la petite altise (altise des crucifères) et la grosse altise (altise d'hiver). Pour les distinguer, il est indispensable de capturer des individus adultes dans les pièges (enterrés) car ces ravageurs occasionnent les mêmes dégâts sur plantules (morsures circulaires) qui ne permettent pas de les distinguer.

- La petite altise est un petit coléoptère noir ou bicolore (noir avec une bande longitudinale jaune sur chaque élytre). Il mesure 2 à 2.5 mm.
- La grosse altise est un gros coléoptère (3 à 5 mm) au corps noir et brillant. L'extrémité des pattes, des antennes et de la tête est roux doré. Elle est reconnaissable également par ses « grosses cuisses » qui lui permettent de sauter pour se déplacer dans la parcelle.



Petite altise (L. Jung, TERRES INOVIA)



Grosse altise (L. Jung, TERRES INOVIA)

Ce bulletin est disponible sur le site internet de la CRAL www.cra-lorraine.fr et le site de la DRAAF Lorraine www.draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr

Action pilotée par le ministère en charge de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Bulletin rédigé par Arvalis, Terres Inovia et la Fredon et édité sous la responsabilité de la Chambre d'Agriculture de Lorraine, avec la participation de Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'Alpa, Alter Agro, Terres Inovia, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, Emc2, EstAgri, la Fredon Lorraine, Gpb Dieuze-Morhange, Hexagrain, Lorca, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, le Sral Lorraine (DRAAF), Vivescia.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles d'un réseau de parcelles suivies par ces partenaires : il donne une tendance de la situation sanitaire dans la région, mais celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Pour tous renseignements, contacter : François-Xavier SCHOTT – animateur Inter-Filières - 03.83.96.85.02
Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine – bâtiment i – 9, rue de la vologne – 54520 LAXOU